

L'équipe
21



N°3

HDI DE DIJON

LE REZ DE CHAUSSEE

La campagne de réception du public pour l'impôt sur le revenu 2008 a officiellement débuté le 11 Mai 2009, (officieusement depuis le 27 avril 2009), dans des locaux nouvellement rénovés. Il est à noter que ce nouveau cadre de travail est apprécié non seulement par le public mais aussi par les agents.

Par ailleurs, il a été fait état, le 9 Avril 2009 par Mail, auprès de Mr MERTZWEILLER des vibrations ressenties dans les services occasionnées par les différents travaux. Ce dernier nous a répondu, le 24 Avril 2009 par Mail, dans le but de rassurer les collègues, qu'il allait faire appel prochainement à un bureau d'étude afin de trouver l'origine des vibrations.

CAMPAGNE D IMPOT SUR LE REVENU

Du fait que le gouvernement ait décidé, dans un souci de respect de l'environnement, d'envoyer un seul exemplaire de déclaration des revenus 2008 aux contribuables a engendré un mouvement de mécontentement tant au niveau téléphone qu'à l'accueil.

Le SNADGI CGT tient à féliciter l'ensemble des agents qui ont participé au bon déroulement de cette campagne d'impôt sur le revenu 2008 malgré le manque de personnel qui est de plus en plus ressenti dans l'ensemble des services (départs en retraite non remplacés et aucune arrivée d'agent C sur le département).

CDASS

- Arbre de Noël 2008 :

Lors d'une dernière réunion, il a été constaté que bien qu'ayant réservé leurs places, certaines personnes ne se sont pas présentées. Il en découle qu'une partie du budget a été consacré à cette action en pure perte. De ce fait, le manque de civisme de certains collègues porte préjudice à d'autres actions qui auraient pu être organisées.

- Arbre de Noël 2009 :

Le bus au départ de Beaune sera maintenu si le nombre d'inscrits est suffisant.

De plus, seuls les enfants présents se verront remettre les friandises.

Pour info, la place de spectacle coûte 9,50 euros (prix CE).

DISPOSITIF DE SUBSTITUTION AUX JOURNEES COMPTABLES 2009

D'après le dernier CTPC du 29 avril 2009, consultable sur Eole, Actu Sociale, Avril 2009, il apparaîtrait que nous aurions deux journées comptables :

- le 13 Juillet 2009
- le 2 Novembre 2009

Nous demandons, ce jour, auprès de la Direction, confirmation et diffusion à l'ensemble des agents de cette information.

DLU

Le document unique régissant les règles de vie au sein des deux administrations est en cours d'établissement.

Dans un premier temps, une formation sera organisée en Juin 2009.

L'ACMO, Les représentants des OS, du CHS, les agents des services logistiques, les chefs de services y participeront.

LA LOI HOPITAL-PATIENTS-SANTE-TERRITOIRE EST -ELLE ACCEPTABLE ?

Après avoir été occultée dans ses aspects dévastateurs par les seuls débats opposant viticulteurs et jeunes sur la question de l'alcool, elle est enfin réapparue au grand jour et a mobilisé personnels soignants, médecins hospitaliers, élus

Cette loi dite loi BACHELOT va accroître les difficultés d'accès aux soins par une << marchandisation >> de la santé mettant en fausse égalité service public et secteur privé sous le chapeau de l'étatisation de la sécurité sociale .

La santé est un droit humain fondamental, individuel et collectif reconnu par notre constitution.

La France a un système de protection sociale enviable et envié qui aujourd'hui subit des attaques de nature à remettre en cause les principes fondateurs de notre solidarité sociale intergénérationnelle :

<<chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins >>.

Dans notre seul département de COTE D'OR (514 000 habitants), près de 40 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 8% de la population, 30 000 relèvent de la CMU. Malgré les aides octroyées, beaucoup renoncent ou diffèrent les soins nécessaires.

En cette période de crise , l'angoisse face aux licenciements, le mal-être , la souffrance au travail sont en nette progression, pour autant le budget consacré à la prévention ne représente que 0,3% du budget général de l'assurance maladie !

Ce ne sont que quelques données qui nous font percevoir combien notre système de protection mérite d'être préservé et surtout considérablement amélioré pour répondre aux énormes besoins de santé et combien notre combat en ce sens exige la reconnaissance des dépenses de santé comme un formidable investissement sur le futur.

Cette loi doit être purement et simplement retirée.

Elle va concrétiser des milliers d'emplois en moins en hôpital public ! Et combien de lits en moins ? Et d'ajouter que certains politiques envisagent la suppression de la fonction publique hospitalière !

Oui la défense du service public est bien sur tous les fronts !

Travail du dimanche généralisé : une atteinte aux libertés

Le repos dominical est un repère collectif dans la société.

Ce jour de repos commun aux salariés permet de structurer la société socialement, économiquement et écologiquement.

Travailler le dimanche ne répondra pas à la crise financière.

Du point de vue du consommateur, le travail du dimanche n'est pas une solution, ce que l'on ne peut pas dépenser en semaine, on ne peut pas le dépenser le dimanche.

Le dimanche est un élément de cohésion sociale permettant aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail.

Il est un constituant pour travailler dans de meilleures conditions.

La CGT vous invite à signer la pétition pour exiger l'arrêt des projets de loi successifs sur le travail du dimanche.

www.cgt.fr

Sudoku : réponse du N°2

2	3	5	6	1	4
1	6	4	2	5	3
5	4	3	1	2	6
6	1	2	4	3	5
4	5	1	3	6	2
3	2	6	5	4	1

Je me syndique à la CGT DGFIP

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

N° Agent :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

Je désire recevoir la presse à l'adresse suivante :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire de MME BERREUR Florence secrétaire (CDI Dijon Nord) ou MME MANDRY Valérie (FI Dijon) trésorière.